



BALADO #19

LES TITRES MINIERES EN MAURICIE

Épisode 5

Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc



LES TITRES MINIERS EN MAURICIE

Bonjour tout le monde, ici Diane Rivard, conseillère responsable du dossier Développement et Communications en compagnie de M. le maire Claude Mayrand.

Aujourd'hui, nous vous présentons l'épisode 5 des balados consacrés aux titres miniers. Il s'en est passé des choses depuis un mois, depuis l'épisode 4.

LES TITRES MINIERES EN MAURICIE

La MRC de Maskinongé a obtenu un moratoire de six mois pour empêcher l'octroi de nouveaux titres miniers.

Par contre, les titres miniers octroyés avant ce moratoire sont toujours en vigueur et propices à l'exploration ou l'exploitation minière.

Rappelons ici que tout détenteur d'un titre minier doit obtenir une autorisation écrite du propriétaire et aviser la municipalité 30 jours avant de débuter toute forme d'exploration.

Que devons-nous faire?

LES TITRES MINIERS EN MAURICIE

SUIVI DE NOS ACTIONS

- *Le 7 septembre dernier, une **plainte a été adressée** au ministère des Ressources naturelles et des Forêts pour signifier l'exploration faite par hélicoptère sans que les avis à la municipalité et aux propriétaires des terrains survolés aient été donnés par la compagnie explorant. La même plainte a été faite par les municipalités de Saint-Élie-de-Caxton et Saint-Boniface.*
- *Le 12 septembre, une délégation de la MRC s'est rendue à l'Assemblée nationale pour **rencontrer la ministre des Ressources naturelles et des Forêts, madame Maïté Blanchette Vézina** pour lui faire part de nos préoccupations, de propositions d'amélioration à apporter autant à la loi qu'au processus d'octroi des titres miniers ou des TIAM, le tout dans un climat de collaboration. Nous avons aussi fait valoir les richesses de notre territoire, tant en matière de paysages, d'agriculture, de culture, d'activité physique. Les personnes présentes, en plus de notre député, monsieur Simon Allaire, étaient:*

Pierre Desaulniers, maire de Saint-Boniface

Charline Plante, mairesse de Saint-Élie-de-Caxton

Diane Rivard, conseillère à Saint-Mathieu-du-Parc

Gilbert Guérin, représentant citoyen Creuse pas dans mon Caxton

Claude Mayrand, maire de Saint-Mathieu-du-Parc

Jocelyn Mélançon, conseiller à Saint-Boniface

Jean-Yves St-Arnaud, préfet de la MRC de Maskinongé

LES TITRES MINIERS EN MAURICIE



LES TITRES MINIERS EN MAURICIE

SUIVI DE NOS ACTIONS

- «Ça a été une belle rencontre, collaborative, une belle ouverture, on est vraiment content», lance tout de go la mairesse Charline Plante, de Saint-Élie-de-Caxton, à sa sortie de l'Assemblée nationale. Elle et ses acolytes de Saint-Mathieu-du-Parc et de Saint-Boniface venaient d'obtenir un rare entretien d'une heure avec la ministre Maïté Blanchette Vézina.
- « Une très bonne écoute de la part de la ministre », dit notre maire.

« Je suis très contente de ma rencontre avec les élus de Maskinongé ainsi qu'avec le député Simon Allaire avec qui nous avons discuté de collaboration pour un développement plus harmonieux de l'exploration minière au Québec. On poursuit nos échanges avec les citoyens et les élus locaux afin de trouver les meilleures façons de permettre un développement plus harmonieux de l'exploration minière au Québec. »

Maïté Blanchette-Vézina,
ministre des Ressources naturelles et des Forêts du Québec

- *Nous avons été rassurés suite à ces échanges où l'acceptabilité sociale était sur toutes les lèvres. Bien sûr, nous suivrons ce dossier de près et tout ce qui en découlera, et nous vous tiendrons informés.*
- *En toute transparence, nous avons informé la ministre des actions passées et à venir de notre groupe.*

- *Merci à notre député Simon Allaire et son équipe pour l'organisation de cette rencontre.*

LES TITRES MINIERES EN MAURICIE

SUIVI DE NOS ACTIONS

L'implication citoyenne

- *Nous avons sollicité votre implication pour la signature d'une **lettre adressée aux détenteurs de titres miniers** pour leur signifier votre désaccord à l'exploration ou l'exploitation minière sur votre propriété. Nous procéderons prochainement à l'envoi de toutes vos lettres, avec nos municipalités voisines, Saint-Élie-de-Caxton et Saint-Boniface qui ont fait le même exercice. Le nombre de lettres et de signataires sera dévoilé à ce moment-là.*
- *En même temps, nous vous invitons à installer sur vos terrains les **affiches « Saint-Mathieu-du-Parc incompatible avec l'activité minière »**. Il nous en reste quelques-unes, que vous pouvez vous procurer au **bureau municipal** au coût de 10\$.*

LES TITRES MINIERS EN MAURICIE

SUIVI DE NOS ACTIONS

Moratoire et allocation de TIAM

*Comme vous le savez, la MRC de Maskinongé a obtenu un **moratoire** de 6 mois (renouvelable), nous permettant de monter un dossier afin de faire déterminer certaines zones de nos municipalités comme **territoire incompatible avec l'activité minière**. Sachez que ces travaux sont débutés, ils seront faits en collaboration avec les différents services d'urbanisme des municipalités de la MRC et les élus, pour mener à un nouveau schéma d'aménagement du territoire.*

LES TITRES MINIERS EN MAURICIE

SUIVI DE NOS ACTIONS

- Nous vous rappelons que si vous êtes témoins d'activités terrestres ou aériennes d'exploration minière, sur votre propriété ou sur celle d'un proche, il est important d'aviser la Municipalité le plus rapidement possible, au 819-299-3830, et de nous transmettre le maximum d'informations, photos à l'appui si possible; nous ferons les vérifications requises et un signalement aux autorités concernées s'il y a lieu.*

LES TITRES MINIERES EN MAURICIE

Surveillez nos balados pour une information en continue sur ce sujet et n'hésitez pas à m'envoyer vos questions à « diane.rivard@saint-mathieu-du-parc.ca » pour ainsi inclure les réponses à vos questions dans nos prochains balados et présentations écrites.